Réaction de la Direction pour le développement et la coopération suisse (DDC) : "Entre nos analyses du Nord et la réalité au Sud, il y a souvent un écart"

Autor(en): **Dussault, Andrée-Marie**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **L'Émilie : magazine socio-culturelles**

Band (Jahr): **[91] (2003)**

Heft 1473

PDF erstellt am: **27.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-282566

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Réaction de la Direction pour le développement et la coopération suisse (DDC)

«Entre nos analyses du Nord et la réalité au Sud, il y a souvent un écart»

Chrystel Ferret est Chargée d'intégrer l'aspect genre aux programmes mis en place par la Direction pour le développement et la coopération suisse (DDC). Les programmes élaborés par la DDC doivent à la fois être équitables en ce qui concerne les sexes et ils doivent faire la promotion de l'égalité entre femmes et hommes.

Propos recueillis par Andrée-Marie Dussault

Globalement, êtes-vous d'accord avec les analyses de Jules Falquet et pourquoi ?

Tout ce qu'elle dit n'est pas faux. Cela dit, ses positions sont clairement militantes et elles me semblent très connotées Amérique latine. Or, la situation n'est pas la même dans tous les pays. J'ai beaucoup travaillé en Afrique et les choses ne se passent pas de la même façon là-bas. C'est vrai que pour la Banque mondiale et le Fond monétaire international, les mesures liées à la promotion des femmes s'inscrivent dans des politiques plus globales ayant des buts très clairs qui ne vont pas toujours directement dans le sens des intérêts des femmes. Par rapport à l'analyse que fait Jules Falquet de la Conférence de Pékin, celle-ci a été montée par les Nations-Unies, certes, mais il y a tout de même eu des avancées indéniables depuis. D'abord, la problématique genre a été rendue visible au grand public. Ensuite, la Conférence a donné un cadre et une légitimité aux femmes de nombreux pays pour qu'elles puissent mieux défendre leurs intérêts auprès des instances nationales. Elle a donné du poids aux femmes au niveau du dialogue politique : des délégations féminines se sont rendues à leurs parlements respectifs en rapportant les décisions prises à Pékin et en exigeant des changements auprès de leurs gouvernements. Je pense que la Conférence a servi de levier et certains pays ont été obligés d'agir en faveur des femmes. Par ailleurs, depuis Pékin, le réseau féministe est sans aucun doute beaucoup plus actif. J'ajouterais aussi que les politiques économiques globales libérales adoptées par les organisations financières internationales n'affectent pas seulement les femmes : elles ont un impact aussi important sur les hommes que sur les femmes. La précarité touche autant les uns que les autres. En revanche, il est vrai que les femmes en souffrent davantage de par leur statut. L'augmentation des inégalités stimule les conflits et le repli identitaire et cela a un impact direct sur la violence domestique et le statut des femmes. On l'a vu au Kosovo et partout ailleurs.

*Par rapport au concept d'*empowerment*, êtes-vous d'accord avec l'idée selon laquelle il est employé de façon si large qu'il perd de son sens ?*

Jules Falquet a raison de souligner la confusion autour du concept d'*empowerment*. Il en existe mille définitions et selon qui parle, la perception de ce qu'il représente peut varier considérablement. Il peut effectivement être interprété comme étant une approche top-down qui signifie que depuis le haut de la hiérarchie, on concède du pouvoir à la base. A la DDC, notre conception de l'*empowerment* part du principe selon lequel le pouvoir ne se donne pas, il se prend. Notre approche consiste à mettre en avant une perspective de genre où le pouvoir doit se négocier entre femmes et hommes. Il s'agit pour la DDC d'outiller les femmes du Sud pour qu'elles puissent elles-mêmes trouver des stratégies pour renforcer leur pouvoir. Nous faisons aussi des efforts pour faire accepter aux hommes que les femmes travaillent, qu'elles doivent être présentes dans les parlements et qu'ils doivent prendre leurs responsabilités en participant aux tâches de reproduction. Tant qu'il n'y aura pas un transfert de rôle, la situation ne pourra pas changer.

Jules Falquet explique que le fait de gagner un revenu n'est pas suffisant pour gagner en pouvoir, en *empowerment*. Certes, il y a plusieurs facteurs, variant selon les différents contextes, menant à plus d'*empowerment* : il y a la capacité de mobilité, les droits, l'étendue des réseaux, le statut foncier, la coutume, etc. Le revenu en est un parmi d'autres, mais dans beaucoup de contextes, il n'est pas négligeable. Souvent, lorsque les femmes ont de l'argent, elles peuvent mieux faire entendre leur voix et réclamer davantage de pouvoir. Quant à la critique concernant le caractère individualiste de l'*empowerment*, celle-ci est très connotée Amérique latine où la solidarité collective est très développée. La solidarité collective a ses limites ; la dynamique sociale est parfois complexe. En Afrique par exemple, la conscience collective est fondée sur la famille ou sur l'ethnie plutôt que sur l'identité de genre. Dans les sociétés très hiérarchisées, ce sont des femmes leaders qui arrivent à faire changer les conditions d'une majorité de femmes. Celles-ci passent nécessairement par un processus individuel pour y arriver. Ce n'est pas toujours facile, ni possible, de se mettre toutes ensemble.

Concernant le concept de mainstreamin*g, êtes-vous d'accord avec les idées selon lesquelles il induit une disparition des projets spécifiquement destinés aux femmes et que le courant principal ne fait pas l'objet d'analyse et de critique ?*

Au-delà d'intégrer la variable genre aux programmes de développement, avec le *mainstream*ing, il s'agit de s'attaquer à la culture organisationnelle, au fonctionnement des grandes agences internationales, de renverser l'ordre patriarcal qui les caractérise. A la DDC, notre nouvelle politique veut que des femmes soient promues à des postes à responsabilités parce qu'on estime que pour pouvoir promouvoir les femmes dans le cadre de nos activités de développement et de coopération, on doit faire de même à l'interne. Il y a un lien étroit entre le fonctionnement interne de notre institution et les programmes qu'on développe. J'ai des collègues masculins pour qui l'évocation du genre revient à dire «pauvres femmes» et leur analyse s'arrête là. Ils ne comprennent pas que les femmes et les hommes vivent la réalité différemment. Ils pensent qu'ici, les femmes voient les choses de la même façon que les hommes. C'est donc important de les sensibiliser à l'interne pour pouvoir avancer sur le terrain. Concernant l'implantation du *mainstream*ing aux dépens des projets spécifiquement féminins, à la DDC, on analyse les programmes de développement dans une perspective de genre, de façon transversale, pour s'assurer que les projets rencontrent les intérêts des femmes et des hommes. Ensuite, on peut décider si on doit ou non mettre sur pied des projets s'adressant spécifiquement aux femmes ou aux hommes, car ceux-ci aussi peuvent être visés de manière spécifique : comme dans le cas des programmes de prévention de la violence domestique.

Quant au micro-crédit, pensez-vous qu'il est surtout intéressant pour les banques ?

Dire que le micro-crédit engraisse les banques me paraît exagéré, mais je ne sais pas ce qu'il en est exactement. Je sais que la Banque Grameen est contestée. En revanche, je sais qu'elle donne des résultats. Sur le terrain, les premières à demander du crédit, ce sont les femmes. Il y a certainement d'autres obstacles à leur émancipation, mais l'argent en est un déterminant. Cela dit, c'est vrai que les agences ont présenté le micro-crédit comme la panacée parce que les femmes remboursent, ce qui n'était pas le cas des hommes, auxquels s'adressait initialement le micro-crédit. Les femmes ont effectivement été arrosées de micro-crédit, parfois à des conditions draconiennes et dans certains cas, on leur disait même quoi en faire. Mais je ne connais pas de crédit qui fonctionne sans intérêts, qu'ils soient financiers ou sous une autre forme. Quant au crédit collectif, on ne peut pas obliger les gens à se mettre ensemble s'ils ne le sont pas. Entre nos analyses du Nord et la réalité au Sud, il y a souvent un écart, il faudrait demander aux bénéficiaires ce qu'elles en pensent. •